

Thérapeutique

L'AMMIS au service des métiers

Fondée début 2018, l'AMMIS (association des métiers médicaux des industries de santé) reprend l'essentiel des missions de l'AMIPS en les adaptant à l'impact des nouvelles technologies dans l'univers de la santé.



François-Xavier Frapaise, président de l'AMMIS (au centre), entouré du bureau de l'association.

Association médicale et scientifique à but non lucratif régie par la loi 1901, l'AMMIS¹ est, comme l'AMIPS (association des médecins des industries de produits de santé) dont elle prend la suite, ouverte aux médecins et non-médecins (pharmaciens et autres cadres scientifiques, marketing et de direction générale), ainsi qu'à toute personne travaillant dans ou pour les industries de santé : CRO, conseils en recrutement, juristes spécialisés, experts en propriété industrielle, recruteurs... Elle prend en compte la diversité des approches thérapeutiques actuelles ainsi que les modalités d'organisation des métiers et des compétences. « Fidèle à sa mission d'informer ses adhérents, l'AMMIS couvre l'essentiel des missions de l'AMIPS, afin notamment d'aider ses adhérents à maintenir un haut niveau d'expertise dans toutes les disciplines, classiques et émergentes, de ce qui constitue au sens large la « médecine pharmaceutique », explique François-Xavier Frapaise, son président. Une transmission dans la continuité, puisqu'Anne-Marie Masquelier, ex-

présidente de l'AMIPS, est la vice-présidente de la nouvelle association.

Une vision holistique

« La vision de l'AMMIS se veut plus large, plus en adéquation avec les changements du secteur de la santé, précise François-Xavier Frapaise. Nous souhaitons considérer la diversité des approches thérapeutiques actuelles (médicaments, dispositifs médicaux, incluant les objets connectés, les tests diagnostiques, la nutrition...). L'impact des nouvelles technologies (blockchain, intelligence artificielle, e-santé...) sur les métiers de la santé révolutionne la prise en charge des patients et bouleverse l'ensemble du secteur médical. C'est pourquoi il est essentiel de se tenir informé de l'actualité et de réfléchir à notre environnement professionnel. » L'AMMIS est également membre de l'IFAPP (association internationale des AMMIS). Et elle tient ses membres informés des événements et nouvelles transmises via cette organisation mondiale. Les coûts de cotisation et de fonctionnement sont par ailleurs réduits au maximum : l'AMMIS n'a ni salarié ni bureau pour conserver « une vigilance extrême sur les dépenses ».

Des missions multiples

L'AMMIS entend faciliter la vie des professionnels des métiers médicaux en mettant à leur disposition une bourse pour l'emploi, des opportunités de networking, un accès à des formations de qualité, un accès à un groupe d'experts en médecine pharmaceutique. « L'association propose ainsi des réunions-débats et des séminaires de for-

mation sur les principaux thèmes émergents, pertinents pour notre industrie, dans des conditions économiques optimales, permettant ainsi un accès à tous ses adhérents. » La dimension éthique est également privilégiée. « Notre déontologie reste identique, souligne François-Xavier Frapaise. Nous sommes une association parfaitement indépendante et conviviale, mais nous ne voulons pas de sponsors à tout prix. Nos règles de fonctionnement sont basées sur la transparence de nos soutiens. Aider nos adhérents à défendre les règles d'éthique et de déontologie au sein des industries de santé est d'ailleurs une des missions premières de notre association. »

Un autre objectif est d'éclairer les différents protagonistes du monde de la santé et de démontrer la valeur ajoutée des médecins et des scientifiques exerçant leur activité au sein des industries de santé auprès des autorités médicales, scientifiques, légales, gouvernementales et ordinales. A cet égard, elle maintient un contact régulier avec les autorités syndicales (Leem et SNITEM), ordinales (Ordre des médecins) et réglementaires (Haute Autorité de santé, ANSM) de façon à ce que les perspectives de l'association « soient connues et reconnues par les autorités ». Enfin, l'AMMIS a l'ambition de constituer plus globalement une plate-forme de débat public sur l'environnement professionnel, institutionnel, politique, civil et médiatique. ■

Brigitte Postel

(1) <https://ammis.assoconnect.com>